

Lille, le 24 mai 2023

Le diocèse de Lille prend acte de la décision de justice concernant Vincent Sterckeman. Déjà suspendu de tout ministère public depuis sa mise en examen le 23 février 2018, la mesure est maintenue. Le jugement est communiqué ce jour-même à Rome qui déterminera la sanction canonique.

*« Mes premières pensées vont à la personne victime et à sa famille. Je leur exprime ma sincère compassion. J'assure tous les paroissiens concernés et qui se trouvent ébranlés par ces tristes événements de ma sollicitude. Je redis ma détermination à œuvrer pour que l'Eglise devienne une maison toujours plus sûre pour tous ceux et celles que le Seigneur lui confie. »*

*Je sais l'ensemble des prêtres, diacres, consacrés et laïcs du diocèse de Lille impliqués aussi dans cette lutte contre les abus de toutes natures. Ils s'engagent à témoigner auprès de tous du seul message de l'Évangile en paroles et en actes. »*

+Laurent Le Boulc'h, archevêque de Lille